

FESTIVAL DE MUSIQUE DE CHAMBRE

ARCACHON



DEVENEZ MÉCÈNE

soutenez le festival et ses événements culturels



UN PROJET & UN LIEU D'EXCEPTION

Arcachon accueille depuis 2018 un Festival de Musique de Chambre réunissant certains des artistes les plus reconnus au niveau international.

Sous l'impulsion de son président Alain du Beaudiez, et de la Mairie d'Arcachon, le Festival de Musique de Chambre prend depuis 3 ans ses quartiers au Théâtre Olympia d'Arcachon.

Le Quatuor Modigliani qui est l'un des ensembles de musique classique les plus reconnus en France et à l'étranger en assure la direction artistique.

Après deux éditions qui ont comblé les amateurs de classique, cette année encore le Festival propose un programme de haut vol.

Le Festival vous donne rendez-vous au

moment des vacances de Pâques avec une programmation centrée «autour de Beethoven» réunissant certains des plus grands musiciens d'aujourd'hui.

Du 17 au 21 avril 2020, le théâtre Olympia, lieu culturel emblématique d'Arcachon accueillera quatre concerts :

- Le 17/04 : Le **Quatuor Modigliani**
- Le 18/04 : **François Salque** (violoncelle), **Eric Le Sage** (Piano) et **Vincent Peirani** (accordéon)
- Le 20/04 : **Le Trio Wanderer**
- Le 21/04 : **Anne Queffélec** (piano)

Venez découvrir l'atmosphère unique d'un Festival en plein coeur de la ville. Retrouvez sur scène certains des musiciens emblématiques interprétant des oeuvres universelles
Participez à l'aventure!



VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE

Soutenez un projet unique

En tant que mécène du Festival de Musique de Chambre d'Arcachon vous :

- Enrichissez la culture de votre entreprise : invitez vos clients, vos salariés... à découvrir un concert de musique classique dans un lieu d'exception
- Soutenez l'excellence de la programmation
- Favorisez l'accès à la culture pour tous avec des tarifs abordables et des actions en direction des écoles de musique
- Participez à un club de mécènes prestigieux

Plusieurs options pour devenir mécène

Le soutien des entreprises peut prendre plusieurs formes : apport financier, en nature ou en compétence.

Des PME-PMI aux plus grandes entreprises, vous pouvez choisir une formule personnalisée et vous associer à l'image et au rayonnement de l'évènement.

Le montant (à partir de 2 000€) est laissé à la discrétion des entreprises.

Grâce à la loi du 1er août 2003 sur le mécénat, les dons versés à l'association des Amis de la Musique de Chambre d'Arcachon (reconnue d'intérêt générale) donnent droit à une **déduction fiscale** pour les entreprises **égale à 60% du montant du don** (dans la limite de 0,5% de son chiffre d'affaires).



Des avantages à la clé

(dans la limite de 20% de contrepartie)

Les mécènes bénéficient de nombreux avantages (formules à déterminer en fonction du montant du don).

- Un quota de nos meilleurs places de concerts
- Un accueil VIP avec champagne pour vos invités
- Une visibilité sur les différents supports de communication et médias autour du Festival
- Un accès privilégié aux soirées d'après concert avec rencontre des artistes
Une possibilité d'organiser pour vous un concert privé (Classique, Jazz, pour vous, vos clients ou collaborateurs)
- Possibilité de privatisation d'un espace avec prestation traiteur pendant le festival

Contactez nous sur

amca33120@orange.fr

pour construire ensemble la formule sur mesure qui vous ressemble.

VOUS ÊTES UN PARTICULIER

Pour un mécénat citoyen

Spectateur fidèles, vous pouvez tisser des liens privilégiés avec le Festival de Musique de Chambre d'Arcachon par le biais du mécénat individuel !

Votre action contribue à :

- Soutenir la place de la musique classique, l'excellence de la programmation et la création artistique.
- Participer à un projet de territoire reconnu.
- Favoriser une politique tarifaire accessible au plus grand nombre
- Contribuer au développement du Festival et à l'amélioration des conditions d'accueil des artistes et du public

Vous devenez ainsi un partenaire essentiel du Festival.

L'association du Festival vous informera de la destination de votre don.

D'un montant de 500€ minimum, votre don vous donne droit à une **réduction d'impôt sur le revenu de 66%** de son montant (dans la limite de 20% du revenu imposable).



En devenant mécènes, vous bénéficiez de nombreux avantages :

- Un accès en avant première à la programmation du Festival
- Invitation au quatre concerts du Festival en bénéficiant des meilleures places.
- Accueil VIP avec Champagne.
- Des invitations à la conférence de presse.
- Invitation à un concert privé réservé aux mécènes pendant le Festival

Prestations sur mesure à construire et imaginer en fonction du degré de partenariat.

DEVENEZ MÉCÈNE

et soutenez le festival et ses événements culturels

Particulier, spectateur, devenez mécènes

Nom/Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone :

Courriel :

Je souhaite faire un don de :

500€
Mécène

700€
Couple Mécène

3 000€
Mécène Bienfaiteur

5 000€
Grand Mécène

Versement par virement :

IBAN : FR76 1333 5003 0108 0032 8559 548 / BIC : CEPAFRPP333 Référence : Mécènes
Festival Musique Arcachon

Versement par chèque :

à l'ordre de « AMCA33120 » à renvoyer à l'adresse suivante : Association des amis de la Musique
de Chambre d'Arcachon, chez Alain du Beaudiez, 5 avenue du Figuier, Le Pyla, 33260 La Teste,
Arcachon.

**Les dons effectués via ce bulletin seront entièrement reversés au Festival
pour soutenir ses projets.**

Date : / / Signature :

Tout don en faveur de l'association du Festival de Musique de Chambre d'Arcachon ouvre droit à une réduction d'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du montant du don dans la limite de 20% du revenu imposable (article 200 du code général des impôts). Si ce plafond est dépassé, l'excédent peut être reporté sur les cinq années suivant le versement.



DEVENEZ MÉCÈNE

soutenez le festival et ses événements culturels

Alain du Beaudiez **Président**
Quatuor Modigliani **Direction Artistique**

Pour toute demande d'information
amca33120@orange.fr

www.arcachon.com

